

RAPPORT ANNUEL **ABRÉGÉ** 2023



Ce rapport a été présenté sous la référence C/115/5 à la 115ème session
du Conseil de l'OIM

CONSEIL

Cent quinzième session

RAPPORT ANNUEL ABRÉGÉ 2023

RAPPORT ANNUEL ABRÉGÉ 2023

1. Créée sous le nom de Comité intergouvernemental provisoire pour les mouvements migratoires d'Europe par 16 États en 1951, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'OIM était en 2023 une organisation d'envergure mondiale composée de 175 États Membres, affichant un budget de 3 527,5 millions de dollars É.-U. et employant 20 972 personnes dans plus de 180 pays.

2. En 2023, l'OIM a changé de direction avec l'élection de Mme Amy E. Pope, sa nouvelle Directrice générale, onzième personne et première femme à occuper ce poste. Mme Pope a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2023. Pendant la période de transition, de vastes consultations ont été menées avec des parties prenantes internes et externes afin de définir les priorités organisationnelles pour les cinq années à venir.

3. Ces consultations à l'échelle mondiale ont abouti à l'élaboration du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028. Le Plan stratégique s'inscrit dans une approche unifiée plus large qui fait le lien entre différents programmes, initiatives et stratégies mis en œuvre dans l'ensemble de l'Organisation. Il orientera la prochaine étape de l'évolution de l'OIM et permettra à cette dernière de continuer de répondre aux défis et aux possibilités que présente la migration. Il permettra également à l'Organisation de mener une action adaptée aux besoins actuels dans le monde, tout en continuant de s'acquitter de façon effective de sa mission consistant à promouvoir des migrations sûres, ordonnées et respectueuses de la dignité humaine. Enfin, le Plan stratégique indique comment l'OIM concrétisera sa vision et contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

4. Au cours de l'année, l'OIM a mené des interventions clés en vue d'accroître sa souplesse et les retombées positives pour les populations au service desquelles elle œuvre, en grande partie grâce aux donateurs qui ont fourni des contributions sans affectation spéciale. En 2023, l'OIM a reçu des contributions volontaires sans affectation spéciale pour un montant de 45,6 millions de dollars É.-U., inégalé à ce jour. Ces financements souples d'un apport précieux ont été accordés par l'Autriche, la Belgique, Chypre, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Irlande, la Norvège, les Philippines, le Portugal, le Qatar, la République de Corée, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. L'OIM remercie sincèrement les États Membres qui ont fourni des fonds sans affectation spéciale ou à affectation relativement non contraignante et encourage les autres à envisager ce type de contribution.

OPÉRATIONS ET ACTIVITÉS DE L'OIM

Sauver des vies et protéger les migrants

5. En 2023, l'OIM a continué de figurer parmi les principaux organismes mobilisés face aux crises, nombreuses et difficiles, qui entraînent des déplacements dans le monde, parmi lesquelles des catastrophes, des atteintes à l'environnement, l'insécurité alimentaire ou des conflits complexes et prolongés. La détermination de l'OIM à accorder la priorité à la sécurité, à la dignité et à la protection des personnes se manifeste dans les efforts qu'elle a déployés en vue de satisfaire les besoins fondamentaux des populations touchées par des crises, d'assurer l'accès à des conditions de vie minimales et de réduire les obstacles pour les personnes marginalisées et vulnérables. Avec plus de 31,6 millions de bénéficiaires – dont des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil – ayant reçu une aide directe ou dans le cadre de programmes à base communautaire, les opérations de l'Organisation afférentes aux dimensions des crises se rapportant à la mobilité ont produit des effets de grande envergure.

6. Dans les contextes de réponse à des crises humanitaires, l'OIM a apporté une aide au transport humanitaire à 19 954 personnes, en facilitant leur évacuation, leur retour et leur transfert volontaire dans des conditions de sécurité, en particulier dans le cadre de la réponse aux crises en Libye, au Soudan, en Ukraine et au Yémen ainsi que dans le Territoire palestinien occupé. L'approche de l'OIM en matière d'aide se distingue par son efficacité et son souci de la dignité des personnes touchées par une crise, et elle repose sur des modalités et des mécanismes variés, tels que des aides en espèces, sous forme de bons ou en nature, de manière à assurer un bon rapport qualité-prix.

Encadré 1. Réponse de l'OIM à la crise en Ukraine

En Ukraine, le conflit en cours a entraîné le déplacement à l'intérieur du pays de 3,7 millions de personnes et créé 6 millions de réfugiés, dont la majorité demandent à effectuer des séjours de longue durée dans les pays d'accueil. La destruction d'infrastructures essentielles telles que le barrage de Kakhovka entrave les efforts humanitaires et met les civils en danger. Selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 14,6 millions de personnes ont besoin d'une aide en Ukraine. Au cours des deux années écoulées depuis le début de la crise, l'OIM a apporté un soutien à 6,5 millions de personnes et mobilisé 63 % des fonds nécessaires à la réponse. En dépit des difficultés rencontrées, l'OIM a assuré le maintien de services essentiels et lancé un [plan d'intervention stratégique pour l'Ukraine et les pays voisins](#) (pour la période 2024-2026) axé sur les besoins immédiats et le relèvement à long terme. Des informations détaillées sont disponibles dans le [rapport de l'OIM sur les deux premières années de la crise](#).

7. En 2023, le volume des interventions en espèces menées par l'OIM a continué de croître, avec 3,97 millions de bénéficiaires. La stratégie de l'OIM relative aux interventions en espèces pour la période 2022-2026 a orienté ces efforts, avec pour objectif de lier l'aide humanitaire en espèces à d'autres programmes plus largement axés sur la protection sociale et le développement. Une formation sur les interventions en espèces a été élaborée et 23 sessions ont été menées à l'intention de 415 membres du personnel de l'OIM dans 69 bureaux.

Encadré 2. Réponse de l'OIM à la crise au Soudan

L'action menée par l'OIM en réponse à la crise au Soudan a mis en évidence le rôle clé que joue l'Organisation dans la fourniture d'une aide multisectorielle vitale aux plus vulnérables. En 2023, l'OIM est intervenue auprès de plus de 902 656 personnes dans le besoin dans l'ensemble du Soudan et dans les pays voisins. Le vaste portefeuille de programmes de l'OIM portait sur les abris d'urgence, la santé et la nutrition, la migration de main-d'œuvre, le soutien en matière de santé mentale, les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), la protection, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et le suivi des déplacements. Pour 2024, la structure de la réponse à la crise au Soudan et dans les pays voisins a été revue et un nouvel objectif de collecte de fonds a été fixé à 312,5 millions de dollars É.-U., dans le but d'apporter une aide à 1,7 million de personnes au cours de l'année.

8. L'OIM s'est appuyée sur une équipe spécialisée de 2 840 professionnels affectés aux programmes en matière de santé, qui ont mis en place des projets sanitaires liés à une situation d'urgence dans 44 pays et assuré près de 6,8 millions de consultations de santé primaire, soit 21 % de plus que l'année précédente. L'engagement de l'Organisation en faveur du renforcement des systèmes de santé s'est traduit par l'organisation de formations au bénéfice de plus de 23 000 professionnels de santé, la remise en état structurelle de 533 installations de santé et la fourniture de matériel médical d'une valeur de plus de 15 millions de dollars É.-U. à 807 installations de santé opérant dans des contextes de crise.

9. En 2023, les opérations en matière d'abris et d'installation ont également enregistré une croissance importante, les fonds de roulement ayant été multipliés par cinq environ pour atteindre 21,2 millions de dollars É.-U.. Un nouveau pôle commun a été créé aux Émirats arabes unis, et le prépositionnement de stocks gérés par les fournisseurs a été étendu à cinq nouveaux pays : la Chine, les Émirats arabes unis, l'Inde, le Pakistan et le Royaume-Uni. Au Pérou, l'OIM a organisé des ateliers visant à renforcer les capacités techniques de plus de 160 fonctionnaires et membres du personnel des autorités locales chargés des abris dans 91 entités. La participation des autorités locales à ces ateliers a considérablement amélioré la gestion des abris temporaires dans le cadre des activités d'urgence et de préparation et de réponse en cas de catastrophe.

10. Au cours de l'année, les programmes WASH de l'OIM dans le monde ont permis de fournir des services dans des camps, des lieux assimilables à des camps et des communautés d'accueil, et les opérations courantes ont été renforcées afin de limiter la propagation de maladies dans ces endroits et aux points d'entrée. L'Organisation a mené des opérations WASH dans 65 pays, dont 11,2 millions de personnes ont bénéficié, en s'appliquant toujours davantage à trouver des solutions à long terme sur les sites de déplacement prolongé. Au Soudan du Sud, pendant les crises liées à l'eau de 2023, l'OIM a fourni des services et des infrastructures WASH sur plus de 120 sites, au profit de plus d'un million de personnes, contribuant ainsi à promouvoir la stabilité par la résolution des conflits et le dialogue communautaire.

11. L'OIM a continué de copiloter le groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps (CCCM) et a apporté une aide en la matière à 5,3 millions de personnes dans 46 pays, les établissements spontanés et informels représentant 79 % de l'ensemble des sites. L'OIM a également formé pas moins de 47 046 personnes à la coordination et à la gestion des camps. Ces activités témoignent de la détermination de l'OIM à fournir une aide humanitaire complète et à améliorer la situation des populations déplacées.

12. Le système [Zite Manager](#) de retour d'information, qui est le plus grand mécanisme de retour d'information humanitaire par les communautés dans le monde, a assuré le traitement mensuel de plus de 20 000 éléments d'information communiqués par les communautés dans le cadre de neuf interventions. Au Mozambique, l'OIM recourt à un mécanisme de retour d'information par les communautés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale.

13. Au cours de l'année, l'OIM a continué d'axer ses efforts sur la protection, en appuyant 35 initiatives pilotées par des gouvernements visant à améliorer l'accès des migrants à des services de santé mentale et de soutien psychosocial et en contribuant à l'élaboration de 70 documents d'orientation à ce sujet. Environ 1,5 million de migrants ont bénéficié de services de santé mentale et de soutien psychosocial, et 120 000 d'entre eux ont reçu des soins spécialisés. L'OIM a également coprésidé des groupes de travail thématiques sur les approches à base communautaire relatives aux services de santé mentale et de soutien psychosocial, et elle a intégré de tels services dans les efforts de consolidation de la paix.

14. À l'échelle mondiale, l'OIM a coprésidé plusieurs groupes de travail thématiques au sein du Groupe de référence du Comité permanent interorganisations (IASC) pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, qui ont étudié la question sous l'angle des approches à base communautaire, des services destinés aux hommes et aux garçons, ainsi que de l'intégration dans des interventions en espèces ou relatives aux moyens de subsistance et dans les efforts de consolidation de la paix. Dans le cadre des travaux qu'elle a menés au sein du Groupe de référence du IASC, l'OIM a également coordonné l'élaboration d'un document d'orientation relatif à l'intégration de la santé mentale et du soutien psychosocial dans les efforts de consolidation de la paix, qui recense les approches en matière d'intégration et formule des recommandations à l'intention des

praticiens. Dans les structures hors Siège, l'OIM a coprésidé 14 groupes de travail techniques du IASC sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans 12 pays touchés par des crises humanitaires.

15. Dans le cadre des programmes de gestion humanitaire des frontières, 47 bureaux de pays ont fourni à 2 076 203 personnes des informations sur les procédures d'immigration en 2023. L'OIM a également appuyé la gestion des flux migratoires mixtes en Bosnie-Herzégovine, apportant une aide à plus de 60 000 personnes, et facilité l'élaboration d'un manuel relatif à la gestion humanitaire des frontières pour la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro.

16. L'OIM a mis à profit sa Matrice de suivi des déplacements (MSD) pour développer ses activités relatives aux solutions en matière de données dans le contexte des déplacements internes, en améliorant les programmes permettant de suivre les solutions offertes aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et en instaurant des mécanismes de coordination des données dans des pays clés tels que le Mozambique et l'Ukraine. Grâce à la Matrice, l'Organisation a suivi les mouvements de plus de 117 millions de personnes – 57,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, 42,7 millions de personnes de retour après avoir été déplacées à l'intérieur de leur pays, 9 millions de migrants de retour de l'étranger et 8,2 millions de migrants –, facilitant la fourniture aux populations mobiles et déplacées d'une aide adaptée au contexte et fondée sur des éléments factuels par les acteurs humanitaires et du développement. En réponse aux dynamiques migratoires complexes à la frontière entre l'État plurinational de Bolivie et le Chili, l'OIM a élaboré une stratégie coordonnée relative à la Matrice, axée sur les zones présentant une forte mobilité. Cette approche a permis d'utiliser les ressources et de recueillir des informations de manière plus efficiente.

17. Le suivi des déplacements internes a également été élargi au Soudan et en République démocratique du Congo ; il a porté sur respectivement plus de 9 et 6,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Les activités de la Matrice de suivi des déplacements permettent désormais de recueillir des données sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays d'un bout à l'autre du cycle de déplacement, que celles-ci se trouvent dans des situations humanitaires dangereuses ou soient en voie d'accéder à une solution durable.

18. En 2023, l'OIM a veillé à associer les personnes concernées aux prises de décisions liées à des projets, 243 276 personnes touchées ayant participé à des processus décisionnels clés. En outre, 95 bureaux de pays ont facilité la consultation des communautés touchées lors de la conception des interventions humanitaires. Au Chili, les retours d'information des bénéficiaires sur les trousseaux d'hygiène et kits alimentaires d'urgence ont permis de mieux adapter leur contenu aux besoins réels. Les principes de responsabilité à l'égard des populations touchées ont été intégrés dans 47 plans de riposte en cas de crise.

19. L'OIM pilote un projet interorganisations lié à un axe de travail du IASC sur la responsabilité à l'égard des populations touchées et élabore à ce titre des formations à l'intention des équipes humanitaires. Plus de 90 responsables locaux de 30 organisations ont participé au projet. L'Organisation a également codirigé deux tables rondes de haut niveau, dont l'une, qui s'est tenue dans le cadre de la Semaine des réseaux et partenariats humanitaires 2023, portait sur la responsabilité à l'égard des populations touchées et la responsabilité des données humanitaires, alors que l'autre, organisée en marge du débat du Conseil économique et social des Nations Unies consacré aux affaires humanitaires, était consacrée au renforcement du pilotage local des interventions humanitaires. Elle a également aidé les bureaux extérieurs à mettre en œuvre les principes de responsabilité à l'égard des populations touchées, par exemple en déployant des spécialistes en Ukraine.

20. En 2023, l'OIM et ses partenaires sont intervenus en réponse à la crise régionale résultant de la situation en République bolivarienne du Venezuela, qui demeure l'une des situations d'urgence les

plus importantes dans le monde, avec plus de 7,7 millions de migrants et de réfugiés. L'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en leur qualité de cochefs de file de la Plateforme de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants du Venezuela, figuraient parmi les partenaires qui ont aidé l'Union européenne et le Gouvernement du Canada à organiser conjointement la [Conférence internationale de 2023 en solidarité avec les réfugiés et migrants vénézuéliens et avec leurs pays et communautés d'accueil](#). La Conférence de haut niveau, qui s'est tenue à Bruxelles les 16 et 17 mars 2023, a conduit à des annonces de contributions d'un montant de plus de 800 millions de dollars des É.-U. à des fins d'aide. En septembre 2023, la Plateforme de coordination interinstitutions a publié un document détaillé intitulé [Refugee and Migrant Needs Analysis](#) (analyse des besoins des réfugiés et des migrants), qui analyse le contexte régional, les besoins et les profils des migrants et des réfugiés en provenance de la République bolivarienne du Venezuela. En décembre, elle a ensuite lancé le [Plan régional d'aide aux réfugiés et aux migrants pour 2024](#) pour le compte de 248 organisations partenaires dans la région.

Trouver des solutions aux déplacements

21. Alors que les déplacements atteignent des niveaux inédits, l'OIM a conscience que la migration est non seulement une échappatoire à des situations de crise, mais aussi un moyen de renforcer la résilience et de promouvoir le développement dans les communautés en proie à des catastrophes, à la dégradation de l'environnement, au changement climatique, à la pauvreté, aux inégalités, à des conflits et à l'instabilité. En 2023, l'Organisation a donc renforcé la production d'éléments factuels et de données et transformé ses systèmes de données, ce qui lui a permis d'être mieux à même de faire face aux défis que posent les déplacements en coopérant avec des initiatives clés des Nations Unies et du IASC. Ces efforts ont aussi contribué à l'action menée au titre du Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes, qui vise à promouvoir des solutions durables et résilientes au changement climatique en réponse au nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et à leur déplacement prolongé. Anticiper les déplacements potentiels constitue une stratégie de prévention clé et une priorité absolue pour l'OIM.

22. Pour accroître les données disponibles sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, l'Institut mondial des données et l'Institut pour l'étude des migrations internationales de l'Université de Georgetown ont publié le tout premier [rapport mondial périodique sur l'état d'avancement des solutions aux déplacements internes](#) (rapport PROGRESS), contenant des données issues de 15 pays visés par le Programme d'action susmentionné qui comptent plus de la moitié des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le monde. Ce rapport est un outil précieux pour les décideurs : il aide à comprendre les schémas de déplacement et à identifier les obstacles et les solutions, et il répond à l'appel lancé dans le Programme d'action en faveur de données et d'éléments factuels à même d'inspirer des approches innovantes et d'encourager l'investissement.

23. La programmation de l'OIM en faveur de la paix et du relèvement recouvrait 150 projets, menés à bien dans 60 pays et dont 2 525 909 personnes ont tiré profit directement. Dans le cadre de ces programmes, l'Organisation a assisté les populations touchées par une crise dans leurs efforts de cohabitation et de renforcement de la résilience ainsi que dans leur recherche de solutions aux déplacements en améliorant l'accès à des services essentiels, à un logement et à un appui aux moyens de subsistance, tout en luttant contre les tensions et l'exclusion. Ces programmes sont essentiels pour les efforts de prévention des crises et des conflits, car ils s'attaquent aux facteurs sous-jacents et viennent en aide aux personnes exposées à des risques de violence. Par ailleurs, l'OIM a apporté une aide à l'intégration à 5 963 membres de communautés, en particulier au titre d'interventions liées au désengagement, à la dissociation, à la réintégration et à la réconciliation, à la surveillance policière de proximité, à la stabilisation ainsi qu'à la réforme du secteur de la sécurité.

Encadré 3. Prospective stratégique et préparation

En 2023, l'OIM a renforcé la préparation par un travail de prospective stratégique, en tirant parti des ateliers consultatifs de l'Institut mondial des données pour appliquer la prospective aux opérations de l'Organisation. Des activités régionales d'analyse prospective et un nouvel outil d'établissement des priorités ont éclairé la préparation. Des activités pilotes d'analyse prospective menées dans les Amériques ainsi qu'en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique ont permis de fournir des recommandations aux pays prioritaires, en s'appuyant sur l'expertise de terrain de l'OIM pour interpréter les signaux qui influaient sur la mobilité, et en coordination avec le tableau de bord sur la préparation aux situations d'urgence pour l'analyse des tendances à moyen terme. Les capacités d'anticipation ont été renforcées grâce à la collaboration avec l'initiative Big Data for Migration Alliance et à la création d'un nouveau groupe de travail sur la prospective et la préparation.

24. En 2023, les opérations de l'OIM axées sur la protection ont compris des activités menées dans 75 pays en faveur des populations à risque, telles que les personnes âgées, les personnes présentant un handicap, les femmes et les filles, ainsi que les enfants (en particulier les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille), l'objectif étant d'assurer la prise en compte systématique de la protection et de la coordination dans le cadre de la gestion des cas. Les interventions, recouvrant des domaines tels que la protection générale, la lutte contre la traite dans les situations d'urgence, la protection de l'enfance, la prévention de la violence fondée sur le genre, l'inclusion du handicap, les mesures de substitution à la détention et les droits au logement, à la terre et à la propriété, ont permis de fournir des services directs de protection humanitaire et une assistance adaptée.

25. L'OIM a également continué de promouvoir l'autonomie des migrants en facilitant l'accès aux connaissances, aux compétences et aux ressources pour tous les migrants et membres de communautés, afin de leur donner les moyens de contribuer aux processus politiques de transition et de redressement. L'Organisation a appuyé les activités de renforcement des capacités dans ce domaine pour 218 123 migrants, 12 854 personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, 22 433 réfugiés et 1 295 personnes de retour.

Encadré 4. Solutions aux déplacements internes pilotées par les gouvernements

En 2023, l'OIM a consolidé son rôle d'appui pour les solutions aux déplacements internes pilotées par les gouvernements en codirigeant le groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps et en gérant le plus grand registre au monde de données primaires sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. En outre, elle a investi plus de 2,5 milliards de dollars É.-U. dans des programmes d'aide humanitaire et des solutions durables et a participé au Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes, prenant la tête de groupes thématiques sur le changement climatique et les données et s'appliquant à promouvoir les partenariats aux fins de solutions en matière de développement. De plus, elle a développé ses programmes de solutions durables en mettant en place l'approche de la planification à base communautaire. Par exemple, à l'échelle nationale, elle a aidé le Gouvernement de la République centrafricaine à élaborer une stratégie pour des solutions durables.

26. Dans des contextes fragiles et de crise, l'OIM a appuyé la mise en œuvre de programmes essentiels visant à apporter une aide aux gouvernements, aux communautés, aux personnes déplacées et à d'autres populations touchées en posant les fondements d'un redressement et d'un développement à long terme. En 2023, elle a poursuivi ses efforts visant à faire avancer les programmes axés sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, tout en veillant à fournir une aide qui demeure fondée sur les principes du développement et à adopter des approches soucieuses des conflits et des questions de genre dans des contextes fragiles ou de crise.

27. L'OIM collabore avec l'Observatoire des situations de déplacement interne et des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux clés afin de mettre au point des indicateurs standard relatifs aux déplacements, pour renforcer l'appropriation par les États des données à ce sujet et l'intégration de celles-ci dans les politiques publiques et le développement local. Cette initiative vise à favoriser l'établissement de rapports plus détaillés sur les conséquences des catastrophes et à permettre l'allocation de ressources plus importantes aux États vulnérables au climat. En 2023, l'OIM a mené à bien quatre projets pilotes au Bangladesh, en Indonésie, au Mozambique et aux Philippines, qui ont permis de renforcer les capacités des gouvernements à recueillir, communiquer et analyser des données relatives aux effets des catastrophes sur la mobilité humaine.

28. En 2023, l'OIM a créé un groupe de travail chargé de formuler une réponse institutionnelle cohérente aux violations graves des droits humains, notamment à la faveur d'une concertation systématique avec les mécanismes et organisations de défense des droits humains concernés par ces questions et les titulaires de mandat au titre de procédures spéciales. Ces travaux ont abouti à l'élaboration de procédures opérationnelles permanentes ainsi que d'autres outils destinés à fournir un soutien plus prévisible et systématisé pour la gestion interne et externe des cas de violations des droits humains.

29. L'OIM s'emploie en outre à résoudre les questions relatives au logement et aux biens fonciers et immobiliers afin de favoriser la paix et de créer des solutions durables. Tout au long de 2023, elle a apporté un appui direct aux populations touchées par des déplacements pour ce qui est du rétablissement de leurs droits au logement, à la terre et à la propriété, notamment en fournissant des conseils stratégiques et un renforcement des capacités aux gouvernements, en défendant et en soutenant les organisations de la société civile et en offrant des informations et une aide directe aux personnes. Ainsi, en Éthiopie, l'OIM a intégré la vérification du droit d'occupation des logements et des biens fonciers et immobiliers ainsi que des activités de formation dans ses programmes d'aide en matière d'abris. Elle a aussi collaboré avec les autorités locales et les propriétaires fonciers afin de promouvoir une meilleure reconnaissance du droit d'occupation des femmes et d'autres groupes à risque, ainsi que de veiller à ce que ces groupes ne soient pas expulsés de leurs logements.

30. Au cours de la période considérée, l'OIM a géré des opérations de réinstallation et de transport dans 179 endroits dans le monde, notamment dans des bureaux de traitement des visas et des centres de transit. Elle a facilité le transport international de 261 401 bénéficiaires, relevant de formes diverses de migration, depuis 165 pays de départ vers 161 pays de destination. Près d'un cinquième de ces bénéficiaires (47 587 personnes de 42 nationalités) ont été transportés dans des avions affrétés par l'OIM.

31. Pour ce qui est des résultats obtenus par ces bénéficiaires, l'OIM a appuyé les efforts de 34 États en matière de réinstallation, d'admission humanitaire, de réimplantation en Europe et en ce qui concerne d'autres voies de migration, prêtant assistance à un total de 180 377 réfugiés et autres personnes vulnérables et menant des opérations d'envergure depuis la Jordanie, l'Ouganda, le Pakistan, le Qatar et la Türkiye. Les cinq principaux pays de réinstallation étaient les États-Unis d'Amérique, le Canada, l'Australie, l'Allemagne et la France, et les trois principaux pays d'origine étaient l'Afghanistan, la République arabe syrienne et la République démocratique du Congo. Parmi les personnes réinstallées, 268 réfugiés ont commencé une nouvelle vie en Argentine, au Brésil ou en Uruguay dans le cadre de l'Initiative pour la réinstallation et des voies complémentaires durables (CRISP).

32. L'OIM a également participé à des forums de coordination humanitaire à l'échelle mondiale, où elle a défendu la cause des populations migrantes et déplacées et mis en avant la manière dont la collaboration internationale peut concourir à relever les défis complexes liés à la mobilité humaine dans le monde et à saisir les possibilités qu'elle offre. L'Organisation a coopéré avec le HCR afin de

créer une boîte à outils sur les migrations mixtes aux fins d'activités conjointes de sensibilisation aux tragédies qui se produisent le long des principaux couloirs de migration. Elle a aussi contribué de manière notable au Forum mondial sur les réfugiés 2023 en présentant, en collaboration avec le HCR et le Réseau des Nations Unies sur les migrations, un engagement commun en matière de protection. Au Mexique, 263 525 personnes ont bénéficié d'un projet mené par l'OIM et Télécoms Sans Frontières en vue de fournir des informations essentielles aux migrants hébergés dans des abris.

Faciliter des voies de migration régulières

33. Pour faciliter des voies de migrations régulières, il convient d'accroître et d'améliorer les possibilités de mouvement régulières afin de tirer parti des avantages que présente la migration, à la fois pour les personnes qui migrent et pour leurs sociétés et communautés d'origine, de destination et de transit. Dans un monde aux prises avec des crises croisées provoquées par la multiplication des conflits, de la violence et des catastrophes, ainsi qu'avec des urgences de santé publique, des ralentissements économiques et l'insécurité alimentaire, le tout étant exacerbé par le changement climatique, l'ampleur des possibilités offertes par la mobilité humaine et le coût d'une mauvaise gestion de celle-ci augmentent. Un aspect essentiel de la gestion efficace de la mobilité humaine consiste à accorder la priorité aux voies destinées aux plus vulnérables, notamment aux effets du changement climatique, et à ceux qui sont actuellement les moins à même d'accéder aux voies de migration.

Encadré 5. Mobilité humaine, adaptation au changement climatique et réduction des risques de catastrophe

L'OIM a accompli des progrès notables en matière de sensibilisation dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe, ce qui a abouti à l'adoption de déclarations clés telles que la Déclaration ministérielle élargie de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique et le cadre régional sur la mobilité climatique du Pacifique, destinés à stimuler l'action collective des gouvernements et des partenaires animés par les mêmes préoccupations. L'OIM a aussi présenté des initiatives comme une feuille de route sur la mobilité climatique et des projets de laboratoires pour la mobilité climatique. D'autres activités de promotion ont été menées, notamment des campagnes de sensibilisation et un appui en vue de l'introduction de dispositifs d'alerte rapide dans 19 États. En outre, l'Organisation a facilité l'intégration de la mobilité humaine dans les plans d'adaptation au climat, comme en témoigne la base de données CLIMB, qui constitue un outil fondamental pour assurer la cohérence de politiques fondées sur des données.

34. En 2023, l'OIM a renforcé les voies de migration régulières en appuyant des migrations légales et sûres et en donnant la priorité aux plus vulnérables. Elle a facilité la migration régulière à la faveur de divers services, notamment de services sociaux, sanitaires et en matière de documentation, de systèmes de visa et d'une aide à l'intégration. Par exemple, dans l'État plurinational de Bolivie, l'OIM a apporté une assistance au consulat en ligne, qui offre des services consulaires modernes, efficaces et sécurisés, lesquels simplifient les procédures et réduisent les formalités administratives grâce aux technologies de l'information et de la communication.

35. Au cours de l'année, des activités de prévention et des traitements pour des maladies comme la tuberculose, le VIH/sida et le paludisme ont été assurés dans le cadre des programmes de santé gérés par l'OIM et ses partenaires. Également au titre de ces derniers, des activités ont été menées en lien avec la riposte aux flambées de maladie, la vaccination, la santé mentale et le soutien psychosocial, la nutrition, la santé sexuelle et reproductive, les maladies non transmissibles et la mobilisation communautaire. L'OIM a mené des activités de prévention du VIH auprès de 518 461 personnes, fourni des traitements antirétroviraux à 92 564 bénéficiaires, et placé 10 819 bénéficiaires sous traitement

sous surveillance directe pour la tuberculose. Dans le cadre de ses programmes de lutte contre le paludisme, 3 873 183 moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée ont été distribuées et 1 540 937 personnes ont été sensibilisées à la prévention du paludisme. Au total, les divers programmes de santé ont permis de vacciner 3 383 291 personnes contre plusieurs maladies évitables par la vaccination, dont la rougeole, la poliomyélite et la COVID-19.

36. L'OIM a joué un rôle fondamental dans la promotion des droits des migrants et l'amélioration de leur accès aux soins de santé, tout en aidant les États Membres à améliorer la préparation et la riposte aux urgences sanitaires. À la troisième Consultation mondiale sur la santé des migrants et des réfugiés, organisée conjointement par l'OIM, l'Organisation mondiale de la Santé et le HCR, les États Membres ont adopté la Déclaration de Rabat, dans laquelle ils s'engagent à assurer l'inclusion équitable des migrants dans les systèmes de santé nationaux. Grâce au plaidoyer livré par l'OIM, les États Membres ont également pris l'engagement de se saisir des questions relatives à la santé dans le contexte migratoire au cours des réunions de haut niveau de 2023 de l'Assemblée générale sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, et sur la couverture sanitaire universelle. En outre, l'Organisation a renforcé les mesures sanitaires aux points d'entrée dans 45 pays et est intervenue dans le cadre de la riposte à plus de 110 flambées de maladies dans le monde (choléra, rougeole et maladie à virus Ebola notamment). Ces initiatives sont alignées sur le Règlement sanitaire international (2005) et le [Cadre de gestion de la santé, des frontières et de la mobilité](#) de l'OIM.

37. En 2023, les évaluations sanitaires de l'OIM dans le contexte migratoire ont facilité les diagnostics et traitements précoces, ce qui a permis de renforcer la sûreté des voyages et de réduire les risques sanitaires pendant la migration. Ces évaluations, de même que des vaccinations, ont été réalisées par divers centres et équipes mobiles pour 1,14 million de migrants et réfugiés dans 117 pays. L'OIM gérait également deux centres de téléradiologie ainsi que 35 laboratoires, dont 10 installations de confinement pour la tuberculose, et elle a aidé les États Membres à améliorer leurs infrastructures sanitaires et la qualité des soins en contribuant au renforcement des capacités des systèmes de santé nationaux dans 11 pays. Cette aide a notamment consisté à développer les laboratoires de référence pour la tuberculose, les programmes de vaccination, les capacités de riposte en situation d'urgence et l'accès aux soins de santé grâce à des dispensaires itinérants.

38. L'appui technique et les conseils fournis par l'OIM pour la recherche sur la santé dans le contexte migratoire et l'analyse des données connexes ont contribué à l'élaboration de politiques et pratiques fondées sur des éléments factuels. Ces travaux ont été diffusés dans le bulletin d'information [Migration Health Research Bulletin](#) et le podcast [Migration Health Research Podcast](#). Au Népal, des recherches financées par l'OIM ont abouti à la création d'un système national de gestion des informations sur la santé des migrants, désormais inclus dans le Plan du Népal pour le secteur de la santé 2023-2030. En Ouganda, l'Organisation s'est associée aux Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis et à des partenaires des milieux universitaires en vue d'améliorer les examens avant le départ et les protocoles sanitaires après l'arrivée pour les réfugiés en partance pour les États-Unis d'Amérique. Ces examens ont révélé qu'un grand nombre de réfugiés étaient atteints de splénomégalie, ce trouble touchant souvent plusieurs membres d'une même famille.

39. L'Organisation est aussi intervenue dans le cadre de la riposte à des flambées de maladies d'origine hydrique, notamment de choléra, dans 18 pays, en coordonnant étroitement son action avec les ministères de la santé et les partenaires locaux. La riposte multisectorielle au choléra assurée par l'OIM le long des couloirs de mobilité comporte une surveillance épidémique, des campagnes de vaccination anticholérique orale ainsi que des activités de prévention des infections, de lutte contre celles-ci et de promotion de la santé. Ainsi, en Somalie, pendant la riposte à deux flambées de choléra en 2023, l'OIM a assisté le Ministère de la santé lors des campagnes de vaccination anticholérique orale, appuyé la mise en place d'installations de lavage des mains et de points de réhydratation orale

dans les établissements de santé publics et fait don de 13 kits de traitement du choléra à l'État du Jubaland et à l'État du Sud-Ouest. À l'échelle mondiale, l'OIM a mené plus de 21 000 sessions de promotion de la santé et de communication sur les risques visant principalement à lutter contre les réticences à la vaccination et à prévenir la diarrhée aqueuse aiguë.

40. L'OIM a également renforcé les infrastructures d'aide à la réinstallation et contribué à renforcer la flexibilité et l'accessibilité des voies de migration régulières. Il est à noter que plus de 675 000 migrants ont reçu des informations sur les possibilités de migration régulière. En parallèle, un cours en ligne sur le rôle de l'OIM dans la réinstallation et les voies complémentaires, intitulé « IOM's Role in Resettlement and Complementary Pathways », a été lancé dans le cadre de l'Initiative CRISP à l'intention des praticiens, des fonctionnaires, du personnel de l'OIM et des Nations Unies, des partenaires dans le domaine de la migration, des membres de la société civile, des spécialistes des politiques et des personnes issues d'établissements d'enseignement et d'institutions de recherche.

41. En 2023, l'OIM a mis à profit sa longue expérience en matière de renforcement des capacités pour assurer 54 cours sur le droit international de la migration à l'intention de plus de 2 000 parties prenantes et publier une analyse des cadres juridiques et des politiques, intitulée [Diaspora and Transnational Identities](#) (diasporas et identités transnationales).

42. Pour garantir une réinstallation dans des conditions sûres, l'OIM a apporté une assistance à plus de 25 000 réfugiés ayant un problème médical grave, soit 12 % du total des réfugiés qu'elle assistait. Ceux-ci ont reçu les traitements nécessaires et bénéficié de services de voyage et de réinstallation spécialement coordonnés, notamment de l'aide de plus de 1 000 escortes médicales et d'un suivi médical immédiat à leur arrivée, afin de garantir la continuité des soins. En outre, l'OIM a mis en œuvre plus de 90 protocoles de surveillance épidémique avant le départ dans le monde entier.

Encadré 6. Intégration des migrants et mobilisation des diasporas

Au cours de l'année, l'OIM a doté de connaissances et de compétences essentielles plus de 105 000 bénéficiaires migrants de plus de 140 nationalités, afin de favoriser le développement durable et l'intégration. En Indonésie, l'Agence indonésienne de protection des travailleurs migrants a recouru à un programme de formation avant le départ créé par l'OIM et comportant des modules d'éducation financière et sur la santé mentale pour préparer les candidats à la migration.

L'OIM s'est associée à des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile pour lutter contre la xénophobie et promouvoir les contributions des jeunes au discours sur la migration, à la faveur de campagnes de sensibilisation qui ont été organisées dans 80 pays et ont touché plus de 22 millions de personnes. Dans le cadre de ces efforts, 88 bureaux de l'OIM ont mené des campagnes de lutte contre la discrimination. L'Organisation a collaboré avec l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'un projet en vue d'organiser la cérémonie du festival de vidéos réalisées par des jeunes PLURAL+ 2023, qui a récompensé 24 courts-métrages percutants sur les thèmes de la migration, de la diversité, de l'inclusion sociale et de la prévention de la xénophobie, provenant de 18 pays.

L'OIM a également tiré parti de son expertise de longue date pour faire avancer la mobilisation des diasporas, en fournissant à plus de 45 bureaux des orientations et en lançant la Boîte à outils pour une cartographie de la diaspora dans 23 pays. Elle a jeté les bases pour la création de l'Alliance politique mondiale de la diaspora à la faveur de consultations régionales et mondiales et animé trois réunions virtuelles mondiales des diasporas. En outre, l'Organisation a collaboré avec de jeunes dirigeants des diasporas pour élaborer un outil de communication et proposé une formation dynamique en Tchéquie, en Irlande et au Liban, axée sur la mobilisation pendant les crises. L'Académie mondiale pour la migration et les médias de l'OIM a également lancé un module sur les diasporas afin de former les journalistes aux techniques de narration applicables aux diasporas.

43. Dans le domaine des partenariats pour la mobilité des compétences, l'OIM défend une approche mondiale en matière de coopération et de gouvernance qui renforce le lien entre les compétences, l'éducation, la formation et la mobilité de la main-d'œuvre. À travers le Réseau mondial de réflexion sur le recrutement, l'OIM a organisé, en 2023, plus de 50 dialogues axés sur les solutions entre les États Membres, en vue de renforcer la protection des travailleurs migrants dans le cadre des voies régulières. Les discussions ont porté sur des aspects politiquement sensibles liés à la facilitation des voies de migration, tels que des accords bilatéraux, des programmes de travail temporaire ou saisonnier et la surveillance réglementaire visant les recruteurs et les employeurs.

44. Au cours de l'année, l'OIM et ses partenaires ont obtenu des résultats remarquables grâce à des programmes spécialement conçus pour mettre en place des voies de migration régulières dans le monde entier. Dans le cadre du projet [Safe Mobility Initiative](#), mis en œuvre par l'OIM en partenariat avec les États-Unis d'Amérique et le HCR, des bureaux favorisant une mobilité sûre ont été établis en vue d'accélérer le processus de réinstallation aux États-Unis.

45. L'OIM a activement soutenu les États Membres dans l'élaboration de 48 accords bilatéraux et 13 accords régionaux concernant la mobilité, afin de contribuer à une croissance économique durable et de protéger les droits humains et du travail des travailleurs migrants. Ces accords s'inscrivent dans le cadre d'un effort institutionnel plus vaste visant à créer, élargir et améliorer les infrastructures aux fins de voies régulières permettant de faciliter la circulation et l'intégration des personnes.

46. Cette année, l'Organisation a favorisé l'intégration de la migration dans 153 politiques sectorielles, principalement axées sur l'emploi, la protection sociale et la gouvernance, et doté 10 709 fonctionnaires gouvernementaux de compétences, connaissances et ressources dans ce domaine. Le programme Contribution de la migration au développement durable, qui est dirigé par l'OIM et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et a ouvert la voie à l'intégration de la migration dans le développement et d'autres activités de planification sectorielle, a été mis en œuvre dans 11 pays. La phase la plus récente du programme visait principalement à renforcer l'inclusivité des communautés, ce qui a entraîné la création de nouvelles possibilités pour plus de 14 000 migrants et membres des communautés d'accueil.

47. L'OIM a également fait du renforcement des capacités des gouvernements et entités locales une priorité, en aidant 448 institutions gouvernementales et 694 acteurs locaux à inclure les migrants dans les cadres et politiques de santé, d'éducation et de protection sociale. Au Mexique, elle a appuyé l'adaptation et la mise en œuvre du Système national de protection intégrale des enfants et adolescents, en formant 211 fonctionnaires et en fournissant une assistance technique aux États de Nuevo León, Jalisco et Tabasco pour l'établissement de comités destinés à protéger les droits des enfants et adolescents migrants.

48. Pour améliorer la capacité de l'OIM à soutenir systématiquement l'intégration des objectifs et principes du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dans les processus internes, les initiatives nationales et les cadres régionaux, quatre ateliers techniques ont été organisés en vue de systématiser les orientations relatives à la mise en œuvre du Pacte mondial à l'intention des gouvernements et des parties prenantes concernées. Ces sessions de formation, auxquelles plus de 80 membres du personnel de l'OIM issus de divers bureaux de pays ont participé, ont renforcé les compétences et connaissances des participants, leur permettant ainsi de collaborer plus efficacement avec les gouvernements et les réseaux nationaux aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial.

49. L'OIM a activement promu l'intégration et l'inclusion sociale des migrants, en luttant contre la xénophobie au moyen de partenariats et de campagnes de sensibilisation. La campagne « It Takes a Community » a mobilisé plus de 1 600 personnes dans le cadre de six manifestations en ligne, bénéficié de la collaboration de 25 influenceurs populaires sur les réseaux sociaux et touché un demi-million

d'utilisateurs des réseaux sociaux. La campagne « Je suis un migrant » a continué d'offrir aux migrants un espace pour raconter leur histoire et déconstruire les stéréotypes.

50. L'OIM a organisé le Dialogue international sur la migration, sur le thème [Mise à profit de la mobilité humaine à l'appui des objectifs de développement durable](#), auquel étaient présents 709 participants de plus de 130 pays et qui a promu la gouvernance intégrée des migrations et les approches locales afin que personne ne soit laissé de côté.

Encadré 7. Gouvernance des migrations et identité juridique

En 2023, l'OIM a mis l'accent sur l'identité juridique en organisant une conférence visant à renforcer la numérisation et la gestion des retours fondée sur les droits. Un document d'orientation sur la mobilité et l'identité juridique a été élaboré par la Commission de l'Union africaine et servira de base au déploiement, en 2024, sur tout le continent, du cours spécialisé de l'OIM sur la gestion de l'identité. L'OIM a poursuivi ses travaux sur la gestion et la coopération fondées sur les droits en matière de réadmission, conformément à sa Politique relative au processus complet de retour, de réadmission et de réintégration. Dans ce contexte, l'Organisation a fourni un appui en matière de renforcement des capacités à 12 699 fonctionnaires concernant les processus de retour. En outre, l'OIM, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies ont lancé le [mécanisme intégré visant à assurer la stabilité aux frontières](#) en Afrique de l'Ouest afin de renforcer la gouvernance des frontières et la sécurité.

51. Le projet de l'OIM sur les migrants portés disparus a continué d'orienter la façon d'aborder la question des décès de migrants le long des voies irrégulières ; ses données constituent désormais une référence à l'échelle mondiale et ont été exploitées dans plus de 30 000 rapports et citées par des médias importants. Elles ont également été utilisées dans le rapport intitulé [A Decade of Documenting Migrant Deaths](#), qui fait état d'une augmentation de 20 % des décès et disparitions liés à la migration rien qu'en 2023, une hausse sans précédent en dix ans. La plupart de ces décès ont eu lieu en Méditerranée, où 3 105 migrants ont perdu la vie. Il est également souligné dans ce rapport que plus d'un tiers des migrants dont le pays d'origine avait pu être déterminé provenaient de pays en proie à un conflit, ce qui porte à penser qu'ils avaient pris des risques en se tournant vers des moyens dangereux et irréguliers. La noyade a été la première cause de décès, avec près de 60 % du total. Le rapport met aussi l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités de recherche et de sauvetage, d'établir des voies de migration sûres et régulières et de disposer de moyens pour aider les familles à faire face à la situation de deuil incertain dans lequel elles se trouvent. Il recommande aussi d'élaborer des politiques et programmes fondés sur des éléments factuels afin de prévenir le décès de migrants et d'atténuer les souffrances, et il indique que l'analyse des données joue un rôle important, en fournissant des clés de compréhension permettant de sauver des vies et de faciliter des migrations régulières.

52. Les voies complémentaires sont des voies de migration sûres et légales s'adressant aux réfugiés et s'ajoutant aux engagements existants en matière de réinstallation ; elles se traduisent par conséquent par une augmentation du nombre de solutions à disposition des personnes ayant besoin d'une protection internationale. En 2023, l'OIM a coordonné un projet pilote intitulé Talents déplacés pour l'Europe, établissant des voies complémentaires de mobilité de la main-d'œuvre vers la Belgique, l'Irlande, le Portugal et le Royaume-Uni pour les personnes déplacées provenant de Jordanie et du Liban. Le projet a mis en relation 109 personnes avec des employeurs en Europe.

53. L'aide au retour volontaire et à la réintégration a continué de constituer une priorité clé en 2023. Environ 56 045 migrants (27 % de femmes et 73 % d'hommes, les enfants représentant 17 % du total) ont reçu une aide au retour vers 149 pays d'origine depuis 122 pays d'accueil (de destination

ou de transit). Dans la plupart des cas, il s'agissait d'un retour depuis le Niger (23 %), l'Allemagne (19 %) et la Grèce (4 %), et vers la Guinée (11 %), le Mali (8 %) et la Géorgie (7 %).

54. En 2023, l'Espace économique européen a continué de constituer la principale région d'accueil de personnes ayant bénéficié d'une aide au retour volontaire, recevant 38 % d'entre elles. Comme en 2022, la principale région d'origine était l'Afrique centrale et de l'Ouest (40 %). Le programme de l'OIM pour la protection, le retour et la réintégration des migrants en Afrique du Nord a permis de fournir une aide au retour volontaire à plus de 13 000 migrants et une protection et un appui direct à 5 138 personnes. Grâce à son approche soucieuse des questions de genre et axée sur l'enfant, associée à un engagement en faveur des principes humanitaires, le programme a pu faciliter la réintégration durable des migrants dans leur pays d'origine, dans des conditions de dignité.

55. En outre, 15 906 migrants en situation de vulnérabilité ont bénéficié d'un soutien dans le cadre d'un retour volontaire pour motifs humanitaires dans leur pays d'origine et plus de 130 bureaux de pays ont fourni une assistance sous diverses formes. Les migrants en situation de vulnérabilité ont continué de représenter une part assez importante du nombre total de migrants ayant bénéficié d'une aide au retour en 2023 (9 %). L'OIM a enregistré un total de 154 718 migrants en situation de vulnérabilité et est venue en aide à 146 036 d'entre eux, dont 8 460 étaient victimes de la traite, 9 211 étaient des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et 17 082 avaient des besoins sanitaires.

56. La fourniture d'une aide à la réintégration aux migrants retournant dans leur pays d'origine est un élément central de l'approche de la migration de retour suivie par l'Organisation, qu'il s'agisse des retours assistés qu'elle gère elle-même ou des retours assurés par d'autres parties prenantes. Au total, au cours de l'année, 126 482 services de réintégration ont été fournis à des migrants de retour avant le départ (6 %) ou après l'arrivée (94 %). Ces services, sous la forme de conseils (30 %), d'une assistance économique (37 %), sociale (11 %) ou psychosociale (20 %), ou d'autres formes d'aide (2 %) ont été fournis aux niveaux individuel (75 %), collectif (12 %) et communautaire (13 %). L'OIM a fourni environ 95 % d'entre eux, les 5 % restants l'ayant été après orientation.

57. En 2023, dans le cadre du projet financé par la Suède intitulé *From Policy to Practice : Operationalizing a Rights-based Approach to Return and Reintegration*, l'OIM a facilité l'application d'une approche fondée sur les droits en matière de retour et de réintégration en mettant au point un réseau mondial de conseil en ligne et en collaborant avec plus de 110 pays en vue de la mise en commun des pratiques exemplaires. Le Système de gestion des dossiers des migrants de retour de l'OIM a été amélioré en vue d'une gestion des retours transparente et respectueuse des droits. Dans ce cadre, un appui technique a été fourni en Asie, et les services de conseil ont été renforcés en Amérique centrale.

58. [L'initiative de coopération en matière de migration et de partenariats aux fins de solutions durables](#) (COMPASS) de l'OIM, mise en œuvre en partenariat avec le Royaume des Pays-Bas, a permis de fournir des services de protection à plus de 100 000 migrants, notamment en vue d'assurer leur retour et leur réintégration dans des conditions de sécurité, et de renforcer les capacités de plus de 7 500 acteurs contribuant à la gouvernance des migrations. Le volet d'apprentissage de l'initiative COMPASS a permis de mettre à l'essai d'autres initiatives innovantes visant à faciliter la coopération et le partage de connaissances, comme la planification à base communautaire et la [Plateforme de protection des migrants](#).

59. Grâce au Fonds d'assistance global, l'OIM a fourni une protection et une assistance personnalisées à 91 migrants de 32 nationalités. Un autre fonds, le Fonds d'aide d'urgence aux victimes, est venu en aide à 460 victimes de la traite nouvellement identifiées (221 hommes,

226 femmes et 13 filles). Au total, l'OIM a mis au point 1 308 initiatives visant à protéger les migrants marginalisés et vulnérables, y compris des enfants et des victimes de la traite.

60. L'OIM a poursuivi ses efforts visant à aider les acteurs de la lutte contre la traite à tirer profit de leurs données et à améliorer la normalisation en la matière. En janvier 2023, la [Norme en matière de données sur les cas de traite des êtres humains](#) (HTCDS) a été lancée officiellement, en association avec une boîte à outils prête à l'emploi. La norme est en accès libre et peut être utilisée par les organisations de première ligne et les fournisseurs de services technologiques afin d'enregistrer de manière systématique les informations relatives aux cas de traite d'êtres humains.

61. En octobre 2023, l'OIM a publié, en partenariat avec l'ONU DC, une version préliminaire de la [Norme de classification internationale des données administratives relatives à la traite des personnes](#) (ICS-TIP). Cette norme fournit des orientations aux États Membres sur la collecte de données nationales relatives à la traite d'êtres humains. L'équipe du projet doit maintenant procéder à des consultations à l'échelle mondiale avant soumission de la norme à la Commission de statistique des Nations Unies pour approbation formelle.

62. La portée de l'initiative relative aux indicateurs de gouvernance des migrations a été élargie et 40 nouvelles évaluations ont été réalisées, si bien que 111 gouvernements nationaux et 96 administrations locales utilisent désormais les indicateurs en question. L'initiative a largement contribué à améliorer la gouvernance des migrations à l'échelle locale en contribuant à la création de mécanismes de coordination, en appuyant la mise au point de politiques visant à protéger les droits des travailleurs migrants, en promouvant l'intégration socioéconomique et en améliorant l'accès aux services. Au niveau national, un module portant spécifiquement sur les déplacements internes a été déployé dans les pays prioritaires au titre du Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes.

63. En 2023, l'Organisation a mis ses compétences à disposition aux fins de l'élaboration ou la révision de 188 lois ou politiques sur la migration, y compris au niveau infranational pour 20 d'entre elles. L'OIM a procédé à l'évaluation de 65 politiques migratoires, appuyé le projet MigraCiudades en Argentine et fourni des orientations et un appui technique au Gouvernement d'Eswatini en vue de l'élaboration d'une politique migratoire exhaustive. Le Fonds de l'OIM pour le développement a facilité la mise au point de cadres relatifs à la migration de main-d'œuvre dans de nombreux pays, y compris l'Albanie, le Bangladesh, le Botswana, le Kazakhstan et Sri Lanka, ainsi que l'élaboration de projets de politiques de santé pour les migrants au Népal et au Viet Nam. En outre, la Somalie a bénéficié d'un projet novateur qui a débouché sur l'élaboration de la première politique nationale du Gouvernement relative à la diaspora.

64. Par ailleurs, l'OIM a continué d'étudier des alternatives à la détention des immigrants en collaborant avec l'équipe spéciale des Nations Unies chargée de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté, ainsi qu'avec le groupe de travail sur les mesures de substitution à la détention du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Ainsi, 70 activités visant à promouvoir des alternatives à la détention ont été menées à bien, dans 31 bureaux de pays. Elles ont débouché sur 24 initiatives et contribué à défendre l'abolition de la détention des enfants migrants.

LEVIERS

65. En 2023, l'OIM a renforcé son cadre institutionnel en se dotant d'un Plan stratégique pour 2024-2028, destiné à améliorer l'efficacité et la gouvernance de l'Organisation. Elle a également investi dans l'appui, les ressources et les structures essentiels et déployé d'importants efforts en vue de renforcer les partenariats, le financement, les données, les éléments factuels, l'apprentissage et

l'innovation, la communication et les systèmes internes, créant ainsi une base solide sur laquelle s'appuyer pour réaliser les objectifs du Plan stratégique.

Main-d'œuvre

66. En 2023, l'Organisation employait 20 972 personnes, soit près de 11 % de plus que l'année précédente. Les femmes constituaient 49 % des effectifs. La catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international comprenait 1 492 femmes et 1 502 hommes, tandis que celle des services généraux et des agents recrutés sur le plan national comptait 8 783 femmes et 9 195 hommes. En 2022, 5 % des postes étaient couverts par le budget de base et 97 % du personnel travaillaient dans des bureaux extérieurs. Plus particulièrement, 26 % du personnel de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international étaient en poste dans des lieux d'affectation difficiles, soit une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à 2022. On comptait 226 membres du personnel aux grades P-5, D-1 et D-2, dont 41 % étaient des femmes, un chiffre en augmentation progressive par rapport aux 39 % enregistrés en 2019.

67. Pendant la période considérée, le personnel de l'OIM originaire de pays du Sud (pays non membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques) constituait 85 % des effectifs, en légère augmentation par rapport aux 83 % enregistrés en 2022. La part des États Membres de l'OIM représentés parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs est passé 78 % en 2022 à 82 % en 2023. L'OIM a continué de collaborer sans relâche avec les États Membres non représentés pour attirer des professionnels qualifiés. En outre, l'Organisation a facilité le déploiement de 51 administrateurs auxiliaires et le prêt de 9 membres du personnel, ce qui atteste de son engagement en faveur d'une diversité sous l'angle des modalités de dotation en effectifs.

68. Les effectifs compétents et diversifiés de l'OIM constituent son atout le plus précieux. Afin d'améliorer leur bien-être et leur sécurité et de leur donner les moyens d'être mieux à même de s'acquitter de leurs fonctions conformément au mandat et à la vision de l'OIM, l'Organisation continue d'investir dans le développement professionnel et le déploiement d'outils visant à améliorer la productivité. Pour ce faire, l'OIM a investi dans des formations de renforcement des capacités dans des domaines comme la gestion et la réflexion stratégiques, les capacités de direction, le bien-être et le perfectionnement professionnel global, y compris sous forme de mentorat et d'accompagnement. Au total, 21 435 membres du personnel ont participé activement à des activités d'apprentissage en 2023 contre 17 238 en 2022. L'OIM a également ajouté un module de formation consacré au lien entre l'action humanitaire et la paix dans la formation intitulée « Tirer parti des cadres mondiaux ».

69. L'OIM s'est employée à améliorer l'accès du personnel aux services médicaux en choisissant Allianz Care comme nouveau partenaire chargé du traitement des demandes de remboursement des frais en la matière. Pendant la période de transition, l'OIM a fourni au personnel des informations sur les plans médicaux, le service d'assistance téléphonique et les prestataires. L'OIM a également lancé une plateforme en ligne sur le bien-être du personnel ; celle-ci constitue désormais une source d'information de tout premier plan. L'Unité du bien-être du personnel a été renforcée afin de fournir un meilleur appui au personnel dans les zones touchées par un conflit, et de nouveaux conseillers du personnel ont été recrutés pour certains pays et certaines régions. Au total, plus de 4 000 séances de conseil ont été organisées en 2023.

70. Le Bureau du Médiateur et des services de médiation a continué de traiter les problèmes liés au travail, conduisant 31 % des cas qui lui avaient été soumis à une résolution. Par ailleurs, 916 membres du personnel dans 15 bureaux extérieurs ont suivi le cours spécialisé sur la résolution des conflits. L'OIM a lancé une nouvelle plateforme de formation en ligne et une nouvelle formation pratique en présentiel sur les éléments fondamentaux de la négociation et a facilité des sessions de

formation des formateurs afin de promouvoir une meilleure compréhension des obligations qui incombent au personnel s'agissant de créer un environnement de travail respectueux. Le réseau de correspondants pour un lieu de travail respectueux a également été renforcé, grâce à l'organisation de sessions de formation au Kenya, au Qatar et à Panama, ce qui a permis d'intégrer au réseau 49 nouveaux membres, qui fourniront une réponse de première ligne pour le Bureau au niveau local, dans le respect de la confidentialité. Plus largement, les capacités des partenaires de l'OIM en ce qui concerne l'établissement d'un environnement de travail respectueux et la résolution informelle des conflits ont été améliorées grâce à la participation de l'Organisation aux réunions sur la question et aux travaux des groupes concernés à l'échelle internationale, y compris au sein d'autres organismes des Nations Unies.

Partenariats

71. Le programme d'ambassadeurs itinérants a été lancé au cours de la 114^e session du Conseil par la présentation du premier ambassadeur itinérant mondial, le champion olympique de course de fond, Mo Farah. M. Farah a été choisi parmi plus de 100 candidats provenant du monde entier et utilisera son nouveau statut pour appeler l'attention sur les problèmes rencontrés par les migrants et promouvoir le rôle transformateur du sport.

72. Dans son rapport intitulé *2023 Impact Report* publié à l'intention des partenaires du secteur privé, l'OIM décrit l'effet des contributions financières ou en nature fournies par ce secteur sur diverses populations cibles et souligne que la migration donne au secteur privé l'occasion d'innover et de stimuler le développement économique. En 2023, l'OIM a relancé sa politique de partenariat avec le secteur privé en vue de promouvoir des relations de coopération fondées sur la confiance et l'équité sur le long terme. Elle a également remanié sa plateforme numérique de collecte de fonds, en ajoutant une nouvelle page conviviale pour les dons, qui a considérablement amélioré l'expérience des donateurs, et elle a reçu plus de 30 millions de dollars É.-U. de contributions du secteur privé. Elle a également renforcé ses grands partenariats, notamment avec Amazon, Innovation Norway et Microsoft, et en a noué de nouveaux, ce qui porte à 33 le nombre total de partenariats avec le secteur privé.

73. En 2023, parmi les partenaires stratégiques de l'OIM figuraient aussi bien des gouvernements que des organisations internationales de la société civile de tout premier plan, des organisations locales de la société civile et des organismes des Nations Unies. Chacun de ces partenaires avait été choisi pour sa capacité à promouvoir des migrations durables. Conformément à ses engagements au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'Organisation s'est employée en priorité à renforcer les moyens d'action des partenaires locaux et à réduire la dépendance à l'égard de l'aide internationale. Au fil de l'année, en s'appuyant sur ses procédures financières et comptables, l'OIM a transféré 224,8 millions de dollars É.-U. à des partenaires stratégiques ; 17,3 millions de dollars É.-U. à des organismes des Nations Unies ; 1,8 million de dollars É.-U. à des organisations internationales non gouvernementales ; 44,2 millions de dollars É.-U. à des organisations internationales de la société civile ; 153,7 millions de dollars É.-U. à des organisations nationales de la société civile ; et 7,8 millions de dollars É.-U. à des partenaires gouvernementaux nationaux et locaux.

74. Au cours de l'année 2023, l'OIM a renforcé son approche institutionnelle concernant la collaboration avec les banques de développement multilatérales, ce qui a permis d'ouvrir le dialogue avec la Banque asiatique de développement et de renforcer la collaboration avec la Banque islamique de développement en lien avec des défis et objectifs communs. Des accords de coopération ont aussi été conclus avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, établissant les fondements d'une action commune dans un vaste ensemble de domaines liés à la gouvernance des migrations.

75. L'OIM a organisé la dixième réunion des processus consultatifs mondiaux et (inter)régionaux sur la migration, qui a rassemblé 85 % de tous les mécanismes actifs. Des contributions importantes ont été apportées aux dialogues sur les politiques menés par les Nations Unies à l'échelle mondiale, notamment aux discussions sur la mise en œuvre des ODD, sur la migration et sur le changement climatique. Plus généralement, l'OIM a continué d'appuyer tout au long de l'année les mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration, notamment le Forum mondial sur la migration et le développement, y compris en fournissant des services de secrétariat.

Encadré 8 : Réseau des Nations Unies sur les migrations

En 2023, le Réseau des Nations Unies sur les migrations a continué d'appuyer activement la mise en œuvre et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières au moyen de ses 6 mécanismes de coordination régionaux et de ses 84 mécanismes de coordination nationaux. Il a continué d'alimenter régulièrement l'inventaire des pratiques en ligne, qui contient actuellement plus de 1 500 instruments de politique, et il a proposé des indicateurs aux fins de l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte mondial. Il a fourni une assistance technique aux États Membres et aux équipes de pays des Nations Unies, en particulier en El Salvador, au Ghana, au Kenya et dans la Communauté des Caraïbes (CARICOM). En outre, le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration a mobilisé 20,1 millions de dollars É.-U. pour faciliter le lancement de nouveaux programmes conjoints et un cadre a été présenté pour les examens régionaux du Pacte mondial devant se tenir en 2024.

76. Au cours de l'année 2023, l'OIM a continué de promouvoir la localisation en transférant la prise de décisions et les financements vers les entités locales. L'Organisation a élaboré un plan de travail institutionnel sur la collaboration avec les gouvernements locaux et régionaux pour la période 2023-2024 et elle a recensé les domaines prioritaires en matière de collaboration, de responsabilités et de ressources. Elle a également publié un guide intitulé *Cadre et Note d'orientation pour la localisation des interventions humanitaires* de l'OIM, qui établit une approche cohérente à l'échelle de l'institution devant permettre de réaliser les engagements en matière de localisation des interventions humanitaires en tirant profit des initiatives, des outils institutionnels, des directives et des politiques existants.

77. Tout au long de 2023, l'OIM a continué de s'employer à assurer la conformité de la gouvernance des migrations avec le Programme 2030, notamment en aidant 39 pays à préparer leurs examens nationaux volontaires. Cette aide a notamment compris l'utilisation de travaux de recherche de l'OIM pour éclairer les examens nationaux volontaires du Portugal et du Viet Nam, l'organisation de cours de formation au Burkina Faso et aux Comores et la facilitation de la coordination intergouvernementale au Cambodge et en Dominique. Par conséquent, tous les examens réalisés en 2023 mentionnaient la migration, soulignant le rôle déterminant qu'elle joue dans la réalisation des ODD, ainsi que l'importance de la gestion efficace des migrations à cet effet. L'Organisation a aussi renforcé l'élaboration de politiques migratoires fondées sur des éléments factuels grâce à des partenariats avec les milieux universitaires.

78. En tant que membre clé du système des Nations Unies pour le développement, l'OIM a continué de participer activement aux efforts de coordination interinstitutions à l'échelle mondiale et régionale, y compris à ceux qui portaient sur la réforme de ce système. À l'échelle nationale, l'OIM a intensifié sa collaboration avec les équipes de pays et les coordonnateurs résidents des Nations Unies : 106 bureaux de l'OIM ont indiqué avoir appuyé la mise en œuvre ou l'élaboration d'un nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, tandis que 85 bureaux de l'OIM ont indiqué avoir contribué à l'intégration de la migration dans les analyses communes de pays. Avec le soutien de l'OIM, dans le cadre de ses fonctions de secrétariat, le Réseau des Nations Unies sur les migrations a également organisé une formation sur la mise en œuvre du Pacte

mondial, y compris l'intégration de la migration dans les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération, à l'intention de plus de 100 participants, qui faisaient partie des équipes de pays présentes en Algérie, à la Barbade, en Égypte, en Libye et au Mexique.

79. Les partenariats noués par l'OIM ont contribué à promouvoir l'adoption d'une approche et l'élaboration de programmes conjoints, à l'échelle du système, en vue de développer autant que possible l'apport de la migration pour le développement, tout en faisant en sorte que la migration soit un choix. À cet effet, l'OIM a continué d'entretenir des partenariats de vaste portée avec d'autres entités des Nations Unies comme l'Organisation internationale du Travail, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ainsi qu'avec des institutions financières internationales telles que la Banque africaine de développement et la Banque mondiale. Cette action a notamment débouché sur l'élaboration conjointe de trois documents stratégiques, grâce à des consultations techniques avec l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial, ce qui a permis de recenser les domaines dans lesquels la mobilisation collective pouvait être renforcée afin d'orienter la collaboration en 2024.

80. Les privilèges et immunités visent à garantir l'indépendance et le bon fonctionnement de l'Organisation. À la fin de 2023, quatre États Membres supplémentaires (Barbade, Samoa, Suriname et Tuvalu) avaient accordé à l'OIM l'ensemble des privilèges et immunités, ce qui portait à 106 le nombre des États Membres, États observateurs et territoires ayant fait de même, sur les 186 dans lesquels l'OIM mène des activités. Le nombre d'États Membres, d'États observateurs et de territoires dans lesquels l'OIM jouit de privilèges et immunités partiels est resté inchangé. Des efforts ont continué d'être fournis en vue de négocier l'octroi de privilèges et d'immunités améliorées à l'Organisation partout dans le monde, conformément à la résolution du Conseil n° 1266 du 26 novembre 2013 relative à l'amélioration des privilèges et immunités octroyés par les États à l'Organisation.

Gestion financière

81. Le total combiné des produits de l'Organisation, qui comprend les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus, a augmenté de 18 % par rapport à 2022, s'établissant à 3 527,5 millions de dollars É.-U. en 2023. Les contributions assignées des États Membres ont continué de représenter une part minime de la structure de financement de l'OIM – moins de 2 % de l'ensemble des produits pour 2023. Les résultats financiers annuels pour 2023 ont fait état d'une hausse de 17 % du total combiné des dépenses par rapport à 2022, dont le montant s'est élevé à 3 419 millions de dollars É.-U., ce qui correspond à l'objectif budgétaire annuel de l'Organisation.

82. Tout au long de l'année, l'OIM est restée en pourparlers avec les donateurs afin de s'assurer des contributions sans affectation spéciale pluriannuelles stables et prévisibles de façon à permettre à l'Organisation de mettre en œuvre des initiatives stratégiques et institutionnelles essentielles. À la fin de la période considérée, des contributions volontaires sans affectation spéciale pour un montant total de 45,6 millions de dollars É.-U. avaient été reçues de 20 donateurs, soit une augmentation par rapport aux 33,2 millions de dollars É.-U. reçus en 2022. Les contributions des États Membres représentaient 97,5 % de ce montant, celles des États non membres 0,4 % et celles d'autres parties prenantes 2,1 %. Les plus grands contributeurs fournissant des financements précieux de ce type ont été les pays suivants : Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Irlande, Norvège, Philippines, Portugal, Qatar, République de Corée, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

83. En 2023, l'OIM a lancé le réseau mondial pour la mobilisation des ressources, arrêté une stratégie de mobilisation des ressources 2024-2028 et élaboré un guide sur la mobilisation des

ressources. Ce dernier document fait fond sur l'expérience et les connaissances spécialisées accumulées par le personnel de l'OIM en poste au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays et recueillies dans le cadre de consultations qui se sont tenues sur deux ans. Il vise à renforcer la capacité du personnel de l'OIM à nouer des liens avec des donateurs, renforcer ces liens et obtenir des ressources – financières et non financières – à l'appui du mandat de l'Organisation. Un module de formation en ligne est en cours d'élaboration sur le sujet. En 2023, l'OIM a continué de rendre des comptes à ses donateurs, pour lesquels il a établi 484 rapports. En outre, en 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur la reddition des comptes aux donateurs 2020-2023, l'OIM a également finalisé l'élaboration d'orientations sur la reddition des comptes aux donateurs, qu'il a diffusées à l'échelle mondiale.

Données et éléments factuels

84. Compte tenu de la nature dynamique que revêt la mobilité humaine, en 2023, l'OIM a investi de manière stratégique dans [l'Institut mondial des données](#) en vue d'exploiter les données à des fins opérationnelles, d'analyser les tendances mondiales en matière de migration et d'offrir des indications utiles pour la future planification. Elle a aussi actualisé sa politique de protection des données, et le taux d'achèvement des formations obligatoires sur la protection des données pour le personnel est passé à 78 %, contre 72 % en 2022.

85. À la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'OIM a inauguré le tableau de bord relatif aux effets du climat sur la mobilité, qui doit permettre de visualiser les zones qui risquent d'être particulièrement sensibles au changement climatique et de venir en aide aux communautés à risque. En 2023 également, l'OIM a rédigé trois articles pour un numéro spécial de la revue *Frontiers in Climate* consacré à la modélisation de la mobilité climatique, dans lequel elle énonçait certains enseignements à appliquer en 2024.

86. Par suite de la fusion de trois sites Web en un seul afin d'améliorer l'accessibilité des produits de la Matrice de suivi des déplacements, le nombre de téléchargements des rapports, des jeux de données et des cartes de la Matrice de suivi des déplacements a doublé, passant de 1,2 million en 2022 à près de 2,5 millions en 2023. Le nombre de vues de la page Web consacrée au Rapport *État de la migration dans le monde* a aussi fortement augmenté, passant de 503 052 en 2022 à 735 011 en 2023, alors que le nombre de mentions du Rapport dans les médias augmentait de 795 à 1 335 sur la même période.

Apprentissage et innovation

87. Le Plan stratégique 2024-2028 souligne qu'il importe de renforcer la capacité en matière d'orientations vue de promouvoir la mise en œuvre du Programme 2030 et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. De leur côté, les initiatives prises par l'Organisation en matière d'orientation aident les gouvernements à accomplir des objectifs communs en matière de migration et à formuler des stratégies efficaces. La plateforme POEM d'échange et d'apprentissage entre pairs dans le domaine de la migration est devenue une ressource vitale pour le partage de connaissances ; elle comprend 300 exemples de bonnes pratiques, 24 communautés de pratique et 5 000 utilisateurs, qui ont contribué à renforcer l'élaboration des programmes et des politiques.

88. Le prix de l'innovation de l'OIM de 2023 a mis à l'honneur plus de 70 initiatives innovantes ayant permis de faire évoluer les choses pour les migrants et les communautés à différents endroits du monde, ce qui témoigne de l'engagement de l'Organisation en faveur du Programme 2030 et d'autres cadres mondiaux. Les prix ont couronné des solutions particulièrement novatrices dans six catégories, parmi lesquelles la lutte contre le changement climatique et les données et technologies.

Encadré 9 : Aperçu de la gestion des connaissances dans les Amériques

Le Bureau régional à San José a organisé des échanges de connaissances sur la gouvernance des migrations et renforcé la plateforme InnovaMigración afin qu'elle puisse servir de base de connaissances régionale. Le premier Forum régional des pays champions du Pacte mondial dans les Amériques a permis de renforcer la collaboration au service de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, en ménageant un espace d'échange de pratiques exemplaires et d'idées de coopération. Une manifestation parallèle de haut niveau, tenue à l'occasion de l'édition 2023 du Forum régional pour le développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, a permis de donner un aperçu des contributions apportées au développement durable par les migrants sur la base des mesures de l'OIM qui visent à accélérer les progrès relatifs à la réalisation des objectifs de développement durable.

89. En 2023, par l'intermédiaire du Fonds de l'OIM pour le développement, l'Organisation a alloué plus de 17 millions de dollars É.-U. à des projets promouvant la gouvernance des migrations, l'accent étant mis sur l'innovation et le changement climatique. Le Fonds a contribué au lancement du Cadre stratégique de résultats, et les indicateurs s'y rapportant ont été mis à l'essai dans le cadre de 63 projets pilotes ; ainsi, de précieuses indications ont pu être dégagées à l'appui de l'intégration des indicateurs du Cadre dans les opérations de l'OIM. Les projets financés par le Fonds ont attiré des financements complémentaires de sources diverses, ce qui montre que le Fonds contribue à faire naître de plus larges projets et des initiatives innovantes. Le Fonds a également rédigé le rapport intitulé *Added Value of the IOM Development Fund* (valeur ajoutée du Fonds de l'OIM pour le développement), qui fait le point sur ses plus de 20 années d'activité et les effets de ses travaux sur la gouvernance des migrations et constitue à ce titre une ressource essentielle pour les parties prenantes.

Communication

90. En 2023, la présence numérique de l'OIM s'est fortement développée ; le nombre de vues totalisées sur ses différents sites Web a atteint 34,1 millions, malgré une baisse du trafic sur le site Web mondial. Le nombre d'abonnés aux comptes de l'Organisation sur les médias sociaux a augmenté de 20 %, pour s'établir à 4,2 millions sur l'ensemble des plateformes utilisées, dont un accroissement de 19 % des abonnements sur LinkedIn, qui joue un rôle essentiel dans le renforcement de la coopération avec les décideurs.

91. En 2023, 332 nouvelles publications ont été ajoutées sur la plateforme des publications en ligne de l'OIM, complétant ainsi cet outil très complet, qui comprenait 3 200 publications électroniques en 39 langues à la fin de l'année, ce qui en faisait l'une des principales ressources en accès ouvert sur les migrations.

92. Dans le cadre de ses activités de communication stratégique, l'OIM a publié 151 communiqués de presse et 132 articles de fond mondiaux sur ses interventions en cas de crise, qui ont enregistré un taux de clic global de 25 %. Les abonnements aux contenus médiatiques ont connu un bond de 78 %, pour atteindre 36 000. Par ailleurs, le nombre de mentions de l'OIM dans les médias a augmenté de 46 % à l'échelle mondiale, soit une forte reprise d'activité par rapport à la baisse enregistrée en 2020.

93. À titre d'exemple des activités de communication sur le plan national, l'Organisation a créé une campagne de sensibilisation concernant l'importance qu'il y a à informer les enfants dès leur plus jeune âge sur les risques liés à la migration irrégulière en El Salvador, grâce à la série de dessins animés intitulée *A Million Meters Away : The Adventures of Paco and Clari* (« À un million de mètres d'ici : les aventures de Paco et Clari »), qui traite des difficultés de la migration irrégulière sous l'angle de l'autonomisation.

Systemes internes

94. En 2023, l'OIM a continué de faire évoluer son infrastructure et ses procédures ; elle est parvenue à un taux de mise en œuvre de 92 % du plan de travail sur l'application du Cadre de gouvernance interne, et il est prévu que le domaine d'action relatif à la réorganisation du mode de fonctionnement s'achève avec le déploiement du nouveau système de planification des ressources d'entreprise. La phase suivante de la réforme du Cadre de gouvernance interne est en cours de planification, à la lumière du Plan stratégique 2024-2028 et de récentes évaluations, notamment celle menée en 2023 par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales.

95. La mise en œuvre de la stratégie relative aux activités opérationnelles du Groupe des Nations Unies pour le développement durable s'est poursuivie au sein des bureaux de l'OIM, qui prévoyaient de réaliser des gains d'efficacité pour un montant total de 20,3 millions de dollars É.-U. sur une période de cinq ans. L'Organisation a confirmé, rien que pour 2023, des gains d'efficacité d'un montant de 5,9 millions de dollars É.-U., principalement au titre des services administratifs. Elle a assuré la coprésidence d'une équipe spéciale qui a signalé que 22,2 millions de dollars É.-U. avaient pu être dégagés en gains d'efficacité au titre d'initiatives propres à l'OIM et de projets bilatéraux menés avec d'autres entités du système des Nations Unies.

96. L'OIM a continué de perfectionner son plan de transition vers une budgétisation institutionnelle axée sur les résultats. Elle a aussi déployé un outil de planification et d'allocation des coûts en vue d'améliorer l'adéquation des projets et la prévision des coûts. La centralisation des services de paie du personnel a été menée à bien dans 143 bureaux extérieurs.

97. En 2023, le Département des affaires juridiques a traité 3 630 accords et contrats, dont 1 130 accords avec des donateurs ou accords de financement. Grâce à l'efficacité du système d'établissement automatique, de classement et d'exécution des contrats (CAFÉ), seulement 3,82 % des contrats ont nécessité un avis juridique plus poussé. Par suite d'une analyse d'adéquation entre sa destination et ses résultats, le système CAFÉ a été abandonné ; le nouveau système de planification des ressources d'entreprise devrait permettre d'uniformiser les contrats à l'échelle mondiale.

98. Tout au long de 2023, l'OIM a envisagé différentes possibilités de réforme en vue de simplifier et de rationaliser les nombreux types de contrats offerts à ce stade aux membres du personnel et autres agents, de sorte que l'Organisation puisse attirer les talents et les conserver. Elle a aussi déployé un système de gestion des dossiers afin d'améliorer la gestion des affaires disciplinaires et des litiges administratifs. Ce système a permis à l'Organisation d'être plus efficace pour ce qui est de rendre compte des affaires, de dégager des enseignements, d'identifier des lacunes et de définir des stratégies visant à atténuer les risques, à modifier les politiques ou à renforcer la prévention, selon les besoins.

99. L'OIM a investi 4,9 millions de dollars É.-U. pour améliorer la connectivité et renforcer la sécurité des réseaux dans l'ensemble de son infrastructure à l'échelle mondiale. Soucieuse de garantir une cybersécurité encore accrue, l'OIM s'emploie à intégrer un logiciel (Cisco Meraki) afin d'assurer une protection contre les cyberattaques, dont l'achat est achevé à 95 % et le déploiement à 55 %. Les trois quarts des agents de l'OIM ont eu accès à une formation de renforcement des capacités à l'appui du déploiement de cet outil sur le terrain. En outre, plus de 86 % des membres du personnel ont bénéficié d'une formation sur les cybermenaces, et 182 bureaux de pays sont parvenus au niveau de base en ce qui concerne le respect des normes de sécurité.

100. En 2023, l'OIM a créé une unité chargée de la gestion des situations d'urgence au sein de la Division de la chaîne d'approvisionnement afin de gérer de manière exhaustive la réponse aux situations d'urgence. En rationalisant toute une gamme de services, allant des achats aux expéditions, l'Unité a pu porter la valeur des opérations de prépositionnement à 23 millions de dollars É.-U. et réduire les délais d'intervention dans les situations d'urgence. La numérisation des procédures d'achat

a été renforcée afin de limiter les risques de fraude. En 2023, la valeur totale des bons de commande, émis à l'intention de 25 718 fournisseurs, s'élevait à 2,05 milliards de dollars É.-U. sous diverses catégories.

101. En 2023, l'OIM a activé 1 092 nouveaux projets dans PRIMA (Système d'information et de gestion des projets), pour une valeur budgétaire totale de 3,46 milliards de dollars É.-U., soit une hausse d'environ 12 % par rapport à l'année précédente. La valeur moyenne des nouveaux projets a augmenté de 11 %, pour s'établir à 3,17 millions de dollars É.-U., contre 2,85 millions de dollars É.-U. en 2022. L'intégration du Cadre stratégique de résultats dans PRIMA a simplifié l'harmonisation des projets par rapport aux stratégies institutionnelles, contribuant ainsi à réduire la charge administrative.

102. En 2023, l'OIM s'est encore efforcée de trouver un équilibre entre des normes élevées de conformité et une gestion des risques efficace, tout en veillant à ce que ses systèmes internes restent faciles d'utilisation. Elle a dispensé 238 cours de formation relatifs à la sécurité sur le terrain, aux premiers secours et à la sensibilisation à la sécurité des femmes, qui ont été suivis par 4 899 membres du personnel relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et autres agents humanitaires hors Nations Unies. En outre, elle a déployé un cadre d'application du principe de responsabilité en matière de sécurité, qui détaille les responsabilités incombant aux acteurs de l'Organisation en matière de sécurité, et elle met actuellement au point une panoplie d'outils visant à promouvoir une approche de la gestion des risques de sécurité axée sur les personnes.

103. En 2023, l'OIM a continué de plaider en faveur du renforcement des liens entre les organisations et d'une gestion de la sécurité axée sur les personnes, à la fois en tant que présidente du groupe de travail pour le genre et l'inclusion du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et en tant que co-organisatrice de la trente-huitième session ordinaire du Réseau. En outre, plus de 2 900 agents de l'OIM ont pris part aux activités tenues dans le cadre de la première semaine de la sécurité des Nations Unies.

104. En 2023, l'OIM a fait de la gestion des risques une priorité, s'employant à fournir un appui technique et des ressources à ses dix principales opérations. Les connaissances en matière de gestion des risques ont été diffusées au moyen d'ateliers, des spécialistes des risques de l'OIM ont réalisé des visites sur site et contribué à de nombreuses évaluations des risques, et des tutoriels en ligne ont été mis au point afin de promouvoir une meilleure compréhension et une meilleure gestion des risques. Une procédure de gestion des risques automatisée a été intégrée au nouvel outil de planification des ressources d'entreprise, et une solution temporaire de numérisation des registres des risques et des données connexes a été mise à l'essai en avril 2023. En outre, 17 missions d'audit interne fondées sur les risques ont été menées, à savoir 15 audits de bureaux de pays et 2 évaluations de programmes.

PRIORITÉS TRANSVERSALES

Intégrité, transparence et responsabilité

105. L'OIM s'attache à renforcer la confiance et à asseoir sa crédibilité, que ce soit au sein même de l'Organisation ou auprès des partenaires extérieurs, des gouvernements et des communautés qu'elle sert. À cette fin, en 2023, elle a continué de promouvoir une culture de l'intégrité et de veiller à ce que tous les processus appliqués soient transparents et qu'il en soit dûment rendu compte aux parties prenantes pour la totalité des opérations et des activités de l'Organisation.

106. Grâce aux efforts et aux investissements qu'elle a engagés en 2023 afin de renforcer la transparence et le respect du principe de responsabilité, l'OIM a encore progressé dans le classement du tableau de bord de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), obtenant un score de 97, ce qui la place en quatrième position, derrière l'UNICEF, l'OCHA et le Programme alimentaire mondial. Cette réalisation témoigne de l'engagement de l'OIM en faveur du renforcement de la

transparence des activités de développement ou relatives à l'aide humanitaire à l'échelle mondiale, y compris en ce qui concerne les efforts de localisation. L'OIM a aussi ajouté de nouveaux éléments sur le tableau de bord qui la concerne, hébergé sur le site Web de l'IITA.

107. Le Plan stratégique 2024-2028 a été élaboré afin d'uniformiser les initiatives et les stratégies de l'OIM. Il comprend trois objectifs et sept leviers destinés à renforcer les capacités organisationnelles de l'OIM, qui sont appuyés par quatre priorités transversales. Le Cadre stratégique de résultats complète le Plan en décomposant les objectifs de ce dernier Plan en effets directs et en produits mesurables. De plus, en 2023, l'OIM a actualisé ses outils de suivi annuel des résultats, dont le questionnaire institutionnel et l'enquête relative à l'efficacité et l'efficience organisationnelles, pour les mettre en conformité avec le Cadre.

108. L'OIM a contribué aux travaux du Groupe directeur de l'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle, notamment en participant aux évaluations que celui-ci a réalisées sur les crises humanitaires dans le nord de l'Éthiopie et en Afghanistan, la riposte à la pandémie de COVID-19 et les interventions menées en réponse aux séismes survenus en Türkiye et en République arabe syrienne. Au total, 228 000 dollars É.-U. ont été affectés à ces évaluations. L'OIM a aussi collaboré avec le Bureau du PNUD pour le Pacifique (Fidji) à l'évaluation des risques de sécurité liés au climat pesant sur certains atolls.

109. En 2023, l'OIM a publié 44 évaluations décentralisées et six évaluations centralisées portant sur des initiatives stratégiques, y compris l'approche de la gestion fondée sur des résultats et les stratégies de l'OIM relatives à la migration de main-d'œuvre. Toutes les évaluations peuvent être consultées dans le [Registre des évaluations de l'OIM](#).

110. Au titre du plan de travail sur l'application du Cadre de gouvernance interne, un cadre régissant la délégation de pouvoir de façon rigoureuse a été établi, grâce à la publication d'une politique de délégation de pouvoir assortie de directives d'application. En décembre 2023, 150 bureaux de pays et huit bureaux régionaux avaient actualisé leur matrice de délégation des pouvoirs afin de la mettre en conformité avec la nouvelle politique. En outre, le Manuel de gestion des partenariats d'exécution a été élaboré pour permettre d'instaurer des structures de gouvernance et d'adopter des mesures de responsabilisation en vue de veiller au respect de la déontologie dans le cadre des projets et de réduire les risques de corruption.

111. L'OIM a aussi renforcé sa chaîne d'approvisionnement sur le plan de la transparence et de la responsabilité, en actualisant son Manuel des achats, afin de le mettre en conformité avec les normes internationales et de mettre l'accent sur les pratiques éthiques, les conditions requises des fournisseurs et les procédures applicables en cas d'agissements répréhensibles. Le Manuel a été présenté à plus de 500 membres du personnel dans six bureaux régionaux et au Centre administratif de Panama. L'OIM continuera de dispenser des formations spécialisées auprès des missions dotées d'une équipe chargée des achats particulièrement importante et d'élaborer des programmes de formation en ligne sur les questions relatives aux achats afin de renforcer les capacités du personnel dans le domaine.

112. En 2023, l'OIM a axé ses travaux sur l'atténuation des risques nouveaux et imprévus dans ses opérations stratégiques en révisant la liste de ses principales opérations de manière à englober tous les programmes et bureaux pertinents qui présentent un risque élevé. En ce qui concerne l'évaluation des risques, elle a atteint, pour ses 10 plus grandes opérations, 80 % des buts fixés, au moyen d'évaluations menées sur site ou en ligne. Les 20 % restants n'ont pas pu être achevés en raison de contraintes budgétaires.

113. L'OIM a renforcé son engagement en faveur de l'intégrité et du respect du principe de responsabilité, en développant ses activités de formation et de sensibilisation afin de mieux faire

connaître ses normes éthiques. En 2023, elle a publié de nouvelles lignes directrices qui relèvent des normes de conduite de l'Organisation, dans le but de rendre les protocoles relatifs à la déontologie plus accessibles à l'ensemble de son personnel.

114. L'OIM a diffusé, dans toutes ses langues officielles, de nouvelles directives sur les conflits d'intérêts, les risques liés à l'acceptation de présents, les activités en dehors de l'Organisation et l'utilisation personnelle des médias sociaux. Après avoir publié sa Politique de protection contre les représailles des personnes qui signalent un manquement ou concourent à une enquête ou à un audit en 2022, l'OIM a créé, en 2023, un module de formation consacré à cette question et à la protection des dénonciateurs. À l'échelle mondiale, le programme de formation obligatoire à la déontologie a été suivi par 86 % du personnel de l'OIM, et, en 2023, plus de 3 500 membres du personnel ont participé à des formations en direct. Un programme actualisé de formation de formateurs a également été lancé en vue de développer la portée des activités menées par les missions.

115. En 2023, le Bureau de l'Inspecteur général (désormais le « Bureau du contrôle interne ») a été restructuré à des fins d'efficience, et il a lancé un plan triennal visant à décentraliser ses activités d'audit et d'enquête. Le service chargé de la réception des plaintes a reçu 2 289 allégations, dont 1 349 auxquelles il a été donné suite, ce qui a débouché sur 102 enquêtes. Le service chargé des enquêtes a traité 127 affaires reportées de 2022 ainsi que ces 102 nouvelles affaires ; sur l'ensemble, 51 affaires ont été renvoyées devant les services compétents en vue d'une mesure administrative ou d'une sanction disciplinaire et 54 ont été classées à l'issue de l'enquête.

116. Le service chargé de l'audit interne a mené à bien 24 des 26 audits planifiés pour 2023, comme suit : 19 audits de bureaux de pays, 2 évaluations de programmes, 1 évaluation des procédures relatives à la cybersécurité et 2 missions consultatives sur l'élaboration du cadre régissant la délégation de pouvoir et de la Stratégie relative aux activités d'appui.

Égalité, diversité et inclusion

117. L'OIM s'attache à promouvoir l'égalité, à s'ouvrir à la diversité et à favoriser un environnement inclusif dans tous ses programmes et initiatives et sur l'ensemble de ses lieux de travail. À ce titre, elle veille à ce que toutes les personnes, indépendamment de leurs origines, un traitement équitable et des chances égales, et d'intégrer des points de vue divers dans les travaux de l'Organisation.

118. L'OIM a accompli des progrès en ce qui concerne les engagements pris au titre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap ; le nombre d'indicateurs de performance pour lesquels elle satisfait ou dépasse les conditions énoncées dans ces cadres a augmenté de 6 % pour chacun d'entre eux.

119. L'OIM a élaboré des supports d'information et des outils d'orientation afin d'améliorer l'accessibilité et l'inclusion au bénéfice des personnes handicapées, et 44 bureaux de pays ont indiqué avoir alloué des ressources dans ce domaine. En 2023, les activités de sensibilisation menées par l'OIM en faveur de l'égalité des genres ont débouché sur la finalisation de la Politique de l'OIM relative à l'égalité des genres (2024) et de la Stratégie de l'OIM pour l'équité et l'égalité raciales, qui sont toutes deux disponibles en quatre langues. À l'échelle de l'Organisation, selon les informations communiquées, des considérations de genre ont été concrètement intégrées dans 43 % des projets, et des résultats ont été atteints en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes dans 17 % des projets.

120. En 2023, l'OIM a ouvert le Laboratoire de recherche stratégique sur le genre et la migration, qui est appuyé par un groupe de travail interne et un réseau mondial de partenaires fort

de 367 partenaires de 239 entités. Ce type d'initiatives témoignent des efforts que l'OIM déploie continuellement pour promouvoir un environnement inclusif et intégrer des perspectives diverses dans ses travaux.

121. Soucieuse de permettre aux jeunes de prendre part aux débats sur la migration, l'OIM a assuré des séances de mentorat et de formation sur la gouvernance des migrations à l'intention des jeunes partenaires en amont du quatrième Forum des jeunes sur la migration et de la deuxième remise des prix pour les jeunes dirigeants et innovateurs dans le domaine de la migration. L'Organisation a en outre contribué à faire entendre la voix de la jeunesse grâce à une campagne menée sur les médias sociaux à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse et au lancement de l'initiative de l'OIM pour la désignation d'ambassadeurs de la jeunesse. En partenariat avec l'Union africaine, l'OIM a tenu une consultation sur la jeunesse et la migration à l'échelle continentale, qui a débouché sur une déclaration conjointe en faveur des jeunes et un appel à l'action sur la migration et la jeunesse à l'échelle du continent africain, ainsi que sur la désignation de cinq ambassadeurs africains de la jeunesse pour les migrations.

122. Afin de favoriser la diversité au sein de ses effectifs, l'OIM a participé à des salons de l'emploi organisés en ligne à l'intention de groupes sous-représentés. Cette participation a notamment débouché sur le recrutement de ressortissants de cinq États Membres précédemment non représentés. En outre, 14 postes de stagiaire ont été offerts dans le cadre du Programme de stage en faveur de la diversité et de l'inclusion, et les professionnels ayant un handicap ainsi que les personnes issues d'autres groupes sous-représentés ont été encouragés à postuler.

Approches centrées sur la protection

123. En 2023, les travaux de l'OIM en matière de protection ont été axés sur les droits et le bien-être des migrants ; plus de 4 400 membres du personnel ont participé à des webinaires et à des ateliers destinés à les sensibiliser à leurs responsabilités en matière de protection. Des outils connexes ont été diffusés dans toutes les langues officielles de l'Organisation. De plus, les bureaux de pays de l'OIM ont progressé dans la mise en œuvre des cadres de diligence raisonnable relative aux droits de l'homme et des procédures opérationnelles permanentes concernant la réponse aux violations graves commises à l'égard de migrants.

Encadré 10 : Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel

L'OIM a renforcé son action en faveur de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel (PSEAH), en portant le nombre de responsables de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles (PSEA) à 73, assurant une couverture pour près de 50 pays, et en nommant des points focaux pour la PSEA dans 146 bureaux. Au total, 16 148 agents et partenaires de l'OIM ont suivi une formation relative à la PSEA, soit un taux de participation de 82,6 %. L'OIM joue un rôle actif dans les mesures prises à l'échelle interinstitutionnelle en matière de PSEA ; elle a notamment coorganisé une semaine thématique consacrée à cette question et dispensé des formations sur mesure aux membres du personnel des Nations Unies.

Au Mozambique et aux Philippines, l'OIM a lancé un projet pilote visant à harmoniser l'approche interinstitutionnelle de l'évaluation des risques relatifs à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, dans le but de créer un registre complet des risques de ce type et de formuler des recommandations destinées à atténuer ce phénomène. La panoplie d'outils interinstitutions d'évaluation des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles est maintenant à la disposition des réseaux de PSEA. Elle propose pour la première fois les critères de référence T-R-A-N-S-F-O-R-M en matière de PSEA, qui proposent des normes et indicateurs de projet qui doivent permettre de mesurer l'intégration de la PSEA dans les programmes.

Durabilité environnementale

124. L'OIM a mené plusieurs initiatives dans le domaine de la durabilité environnementale. Après avoir atteint la neutralité climatique en 2022, elle a renforcé sa durabilité environnementale en 2023 en se dotant d'un nouveau système de collecte et de diffusion des données des inventaires environnementaux numériques, en mettant à l'essai un outil d'évaluation des risques pour l'environnement et en introduisant un cadre de gestion environnementale applicable aux projets. Les missions ont bénéficié d'un appui afin de mettre en avant certaines pratiques environnementales, et une étude de cas a été publiée dans l'édition 2023 du rapport *Greening the Blue* (« Du bleu au vert ») du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

125. Avec l'appui d'Innovation Norway, le Bureau de l'OIM en Ouganda a lancé un projet pilote visant à trouver un moyen de gérer les déchets électroniques dans les situations de déplacement en créant une économie circulaire pour les équipements solaires. Il met à profit les renseignements obtenus afin d'éclairer la conception d'une panoplie d'outils mondiale pour la gestion des déchets électroniques dans les situations de déplacement, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, le HCR, la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

